



PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE DU DANSEUR INTERPRÈTE EN STREET DANCE

PRÉSENTATION DE LA JUSTE DEBOUT SCHOOL

Lieu unique en France entièrement dédié aux pratiques amateurs et professionnelles de la Street dance, la Juste Debout School a pour vocation de former des Danseurs Interprètes professionnels dans le domaine de la Street dance. La Juste Debout School est dirigée par Bruce YKANJI, également Directeur Artistique et fondateur de la rencontre internationale de danses Hip Hop Juste Debout.

Discipline par essence pour danseurs autodidactes, la Street Dance est devenue l'une des premières pratiques culturelles en France et l'un des genres les plus prisés des programmateurs de salles de spectacle. Cette pratique devait évoluer et se professionnaliser pour continuer à exister sur la scène culturelle française et internationale. En effet la transmission est un enjeu majeur pour l'avenir de toutes les pratiques culturelles, elle crée des passions, déclenche des vocations et permet ainsi l'éclosion de nouveaux talents. Pour répondre à la question de la professionnalisation, la Juste Debout School a été créée pour proposer une formation longue diplômante de danseur Street Dance et elle est devenue l'un des acteurs majeurs de la transmission aussi bien du point de vue professionnel qu'amateur. La formation, basée sur les valeurs de loyauté, travail, discipline, humilité, vise à faire de chaque élève un meilleur danseur.

Avec la vitalité de la Juste Debout School est perpétuée cette volonté de toujours faire progresser cette culture avec des projets d'envergure et de qualité. En l'espace de 13 ans, la Juste Debout School est devenue l'école de référence en France concernant cette formation de Danseur Interprète professionnel en Street Dance. La spécificité de la Street Dance en France vient non seulement de l'excellence de la technique de ses praticiens mais aussi de la créativité des compagnies française qui ont su développer à travers leurs expériences sur scène une réelle identité et une écriture chorégraphique qui leur est propre.

La Juste Debout School représente la Street Dance dans toute sa diversité, sa vitalité, et sa créativité. Chaque année environ 70 élèves de différentes nationalités (Italie, Canada, Costa Rica, Autriche, Ukraine, Malaisie, Finlande, Japon, Croatie, Chypre, Grèce, Portugal, Norvège, Colombie, Suisse, Slovénie, Allemagne, Russie, Afrique du Sud, Pologne, Espagne, Chine, Inde...) suivent notre formation professionnelle en 3 ans : les cours ont lieu tous les jours d'octobre à juin de 9h à 16h toute l'année (sauf pendant les vacances scolaires) avec des cours dans les styles du hip hop (House, Popping, Hip hop, Locking) et des modules obligatoires (B.boying, danse classique, Modern Jazz,

Juste Debout School, 3 rue de l'Est 75020 Paris

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro **11 75 52231 75** auprès du préfet d'Ile-de-France



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'actions suivante : actions de formation

danse africaine, Tap Dance, Yoga... et des cours théoriques en histoire de la musique et de la danse, anatomie, diététique...). Tous les cours sont notés sur 5 et à la fin de chaque trimestre il y a des évaluations notées sur 20, suivies de conseils de classe et de bulletins de notes.



PRÉSENTATION DE LA FORMATION

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- **Réalisation de prestations de Street Dance**
Perfectionnement de la technique du danseur vers un niveau professionnel et élargissement de son répertoire technique via l'initiation à d'autres danses (danse classique, danse africaine, Tap dance, Modern Jazz, B.boying...).
Identification du mouvement dansé afin de permettre à l'élève de construire son propre mouvement et de développer sa créativité, sa personnalité artistique.
Préparation au Battle.
Découverte du travail chorégraphique grâce à la rencontre de chorégraphes de Street Dance à l'univers singulier.
- **Conception de projets culturels autour de la Street Dance**
Maîtrise lexicale et terminologique de la danse et des street dances.
Connaissance historique des arts de la culture hip hop.
- **Promotion de son activité de Danseur Interprète en Street Dance**
Aide à l'insertion professionnelle (mise en relation entre professionnels du monde du spectacle et danseurs, réalisation de presse book, vidéo book, apprentissage de la communication sur les réseaux sociaux).
- **Gestion de l'activité du Danseur Interprète en Street Dance**
Acquisition des connaissances juridiques et légales du spectacle vivant comme cadre professionnel du danseur Street Dance.
- **Conception, animation et évaluation d'ateliers de Street Dance**

LES MÉTHODES MOBILISÉES

1 - INTÉGRER LES CARACTÉRISTIQUES DE LA STREET DANCE

a) Les styles de danse pratiqués :

- Chaque style de danse est enseigné par les professeurs avec un volet historique afin de plonger l'élève dans l'ambiance et la situation géopolitique, sociale et culturelle dans laquelle ces danses sont nées. Il est important que les élèves connaissent le fond avant de s'atteler à la forme.
- Les professeurs donnent aux élèves énormément d'informations liées à la musique employée.

Article L. 6353-1 du code du travail

« Les actions de formation professionnelle mentionnées à l'article L. 6313-1 sont réalisées conformément à un programme préétabli qui, en fonction d'objectifs déterminés, précise le niveau de connaissances préalables requis pour suivre la formation, les moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en œuvre ainsi que les moyens permettant de suivre son exécution et d'en apprécier les résultats... »

- Suivi anatomique et explication des différentes gestuelles.
- Pratique et répétitions.

b) Le cercle / freestyle / battle :

- Pratique sur le terrain, l'élève doit se lancer. En groupe et en position de cercle.
- Analyse des mouvements, des rythmiques, du personnage, de la créativité, de la gestion de l'espace, des connaissances sur le style pratiqué.
- A la suite de chaque passage une appréciation orale est délivrée par le professeur.
- Des battles entre élèves sont organisés tous les mois afin de familiariser les élèves avec le battle et qu'ils puissent gérer la pression de l'improvisation dansée. D'autres méthodes sont révélées en temps voulu.

2 - RÉALISER ET INTERPRÉTER UNE CHORÉGRAPHIE, CONCEVOIR SON PROJET CHORÉGRAPHIQUE

- Les professeurs/chorégraphes étudient la note d'intention et l'inspiration afin de mettre l'élève en situation.
- Les professeurs/chorégraphes étudient la gestuelle et transmettent des informations (images, anatomie, rythmique...)
- Restitution et répétitions.

LE PROGRAMME DE LA FORMATION

ANNÉE 1 : LA FORMATION DU DANSEUR

La première année est surtout basée sur la maîtrise des techniques fondamentales des street dances, de leur champ lexical et historique.

- Tronc commun (480h de cours techniques dont 120 dans chaque style) :
 - Locking
 - Popping
 - Hip Hop
 - House dance
- Modules (250h de cours au total parmi) :
 - B.boying (60h)
 - Danse classique
 - Danse africaine
 - Modern Jazz
 - Jazz Rock
 - Tap Dance
 - Expression scénique
 - Histoire de la musique et de la danse
 - Anatomie
 - Diététique
 - Cours supplémentaires : Renforcement musculaire, yoga...

ANNÉE 2 : LA FORMATION DE L'INTERPRÈTE

Perfectionnement et évolution de la technique. Développement personnel et méthodologie de travail dans le processus chorégraphique.

- Tronc commun (480 heures de cours techniques dont 120 dans chaque style) :
 - Locking
 - Popping
 - Hip Hop

Article L. 6353-1 du code du travail

« Les actions de formation professionnelle mentionnées à l'article L. 6313-1 sont réalisées conformément à un programme préétabli qui, en fonction d'objectifs déterminés, précise le niveau de connaissances préalables requis pour suivre la formation, les moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en œuvre ainsi que les moyens permettant de suivre son exécution et d'en apprécier les résultats... »

- House dance
- Modules (250h de cours au total parmi):
 - B.boying (60h)
 - Danse classique
 - Danse africaine
 - Modern Jazz
 - Jazz Rock
 - Tap Dance
 - Expression scénique
 - Histoire de la musique et de la danse
 - Anatomie
 - Diététique
 - Cours supplémentaires : Renforcement musculaire, yoga...

ANNÉE 3 : LA PROFESSIONNALISATION

Formation au cadre professionnel, préparation à la scène et mise en situation.

- Cours techniques (84h), spécialisation en 2 styles au choix parmi :
 - Locking
 - Popping
 - Hip Hop
 - House dance
 - B.boying
- Modules (116h) :
 - Interprétation (théâtre gestuel, expression scénique, interprétation scénique, casting)
 - Cours supplémentaires : Renforcement musculaire, yoga, statut juridique du danseur professionnel, « Créer sa compagnie » (modes de fonctionnement et de financement, association loi 1901...), formation juridique gérer sa carrière de danseur.euse, interprete, chorégraphe, enseignant.e
- Période de stage(s) dans des compagnies de danse, des structures pertinentes du point de vue de l'insertion professionnelle (recherche personnelle, 3 mois)
- Réalisation d'un projet de fin d'études : période de création avec chorégraphe et représentation(s) (ateliers, création, répétitions répartis sur le 1^{er} et le 3^{ème} trimestre)

LES PRÉREQUIS DE LA FORMATION

Pour intégrer la formation professionnelle de la Juste Debout School, il n'y a pas de prérequis scolaires mais il faut passer une audition de danse. A l'occasion de la rentrée annuelle d'octobre, les auditions d'entrée à la formation professionnelle de Danseur Interprète en Street Dance à la Juste Debout School ont lieu 2 samedis par mois de février à juillet. Elles se déroulent à la Juste Debout School, 3 rue de l'Est 75020 Paris. Pour s'inscrire il faut remplir et transmettre le bulletin d'inscription ainsi qu'un CV et une lettre de motivation, et choisir une date d'audition. Une convocation à l'audition est ensuite transmise au candidat pour confirmer son inscription à l'audition choisie. Le résultat de l'audition est communiqué au candidat sous trois jours ouvrés.

Une audition consiste en un cours de Street dance, elle est gratuite et libre (il n'y a pas de musique à apporter ni de chorégraphie à préparer), les formateurs évaluent le niveau (sens du rythme, écoute de la musique...) et la motivation (pour danser tous les jours, être ponctuel...). En ce qui concerne le niveau demandé pour participer aux auditions il faut danser régulièrement, chaque semaine durant l'année précédant l'audition. La formation s'adresse aux danseurs amateurs avec un niveau

Article L. 6353-1 du code du travail

« Les actions de formation professionnelle mentionnées à l'article L. 6313-1 sont réalisées conformément à un programme préétabli qui, en fonction d'objectifs déterminés, précise le niveau de connaissances préalables requis pour suivre la formation, les moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en œuvre ainsi que les moyens permettant de suivre son exécution et d'en apprécier les résultats... »

intermédiaire souhaitant travailler dans le domaine professionnel de la danse à l'issue de la formation. La formation est accessible aux personnes handicapées si leur déficience ne les empêche pas de pratiquer la danse à haut niveau.

LISTE DES FORMATEURS POUR CHAQUE DISCIPLINE

FORMATEUR	DISCIPLINE
Bruce YKANJI	POPPING / HIP HOP
Didier FIRMIN	HOUSE / HIP HOP / INTERPRÉTATION DANSÉE
RUBIX	HIP HOP
Maxime PLIYA	HIP HOP
LUMISOW	HIP HOP
Walid BOUMHANI	POPPING
NESS	POPPING
Eric BRAFLAN	HOUSE
Rabah MAHFOUFI	HOUSE
Jérémie POLIN	HOUSE
Kota IDE	LOCKING
Jimmy ISMAEL	LOCKING
Loïc RIOU	LOCKING
Léo ARROW	KRUMP
Adilson HORTA DE SOUSA	B.BOYING
François KALEKA	B.BOYING
Régis TRUCHY	THÉÂTRE GESTUEL
Maud BUQUET	EXPRESSION SCÉNIQUE
Madeleine FEUILLETTE	ANATOMIE
Estelle PEYEN	DIÉTÉTIQUE
Jean-Philippe MANO	HISTOIRE DE LA MUSIQUE ET DE LA DANSE
Merlin NYAKAM	DANSE AFRICAINE
Hélène BESNARD	DANSE CLASSIQUE
Roxane SEMADENI	TAP DANCE
Bastien NOZERAN	MODERN JAZZ
Goundo DOUCOURE	RENFORCEMENT MUSCULAIRE
Magali DUCLOS	YOGA

LES MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Corps professoral reconnu internationalement : chaque formateur est spécialisé, expert et expérimenté dans son domaine d'enseignement
- Organisation de manifestations artistiques
- La formation se déroule dans 450m² de locaux situés dans le 20ème arrondissement de Paris, en plein cœur du quartier Gambetta, à quelques pas de la Mairie et de la rue des Pyrénées. Ce local jouit d'un emplacement idéal à moins de 10 minutes des métros Gambetta et Jourdain. Les locaux sont accessibles aux personnes handicapées.

Article L. 6353-1 du code du travail

« Les actions de formation professionnelle mentionnées à l'article L. 6313-1 sont réalisées conformément à un programme préétabli qui, en fonction d'objectifs déterminés, précise le niveau de connaissances préalables requis pour suivre la formation, les moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en œuvre ainsi que les moyens permettant de suivre son exécution et d'en apprécier les résultats... »

- Salles de danse et de cours théoriques, support de cours théorique (télévision, vidéo-projecteurs, documentation)
- Evaluation systématique à chaque cours
- Suivi individualisé
- Ostéopathe rattaché à l'école et consultant sur place ou près de l'école (supplément)
- Cours de Français Langue Etrangère pour les élèves non francophones (supplément)



LES HORAIRES PRÉVUS ET LE TARIF

La Formation se déroule sur 3 ans, la rentrée a lieu en octobre, chaque cours dure 2 heures et les cours se déroulent du lundi au vendredi, de 09h00 à 11h00 et de 12h00 à 16h00, soit 30 heures par semaine, ce sur 30 semaines de cours, d'octobre à juin.

Le volume horaire se décompose comme suit :

- ✓ Année 1 : 730 heures de cours + 120 heures entraînement libre/création (temps de travail individuel et en groupe)
- ✓ Année 2 : 730 heures de cours + 120 heures entraînement libre/création (temps de travail individuel et en groupe)
- ✓ Année 3 : 500 heures (cours + période de création) + entraînement libre/création

Le prix de l'action de formation est :

Pour la 1^{ère} année : 5 200€

Pour la 2^{ème} année : 5 200€

Pour la 3^{ème} année : 4 700€

L'obtention du diplôme de Danseur Interprète professionnel en Street Dance nécessite de suivre avec succès les 3 années en entier (tronc commun + modules).

En année 1 et 2, il est possible de suivre partiellement le tronc commun et les modules :

- ✓ Locking, Popping, Hip Hop, House dance :

Le prix pour 1 discipline est de : 600€ par trimestre, 1 800€ pour l'année

Le prix pour 2 disciplines est de : 1 000€ par trimestre, 3 000€ pour l'année

Le prix pour 3 disciplines est de : 1 300€ par trimestre, 3 900€ pour l'année

Le prix pour 4 disciplines est de : 1 500€ par trimestre, 4 500€ pour l'année

- ✓ Autres modules :

Le prix pour le module Bboying est de : 300€ par trimestre, 900€ pour l'année

Pour les autres modules, le prix est de 30€ par cours indissociable d'un trimestre (par exemple s'il y a 6 cours de danse africaine dans le trimestre, le prix du module danse africaine est de 180€ ; s'il y a 8 cours d'Histoire de la musique et de la danse dans le trimestre, le prix du module Histoire de la musique et de la danse est de 240€).

LES MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Article L. 6353-1 du code du travail

« Les actions de formation professionnelle mentionnées à l'article L. 6313-1 sont réalisées conformément à un programme préétabli qui, en fonction d'objectifs déterminés, précise le niveau de connaissances préalables requis pour suivre la formation, les moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en œuvre ainsi que les moyens permettant de suivre son exécution et d'en apprécier les résultats... »

Selon un référentiel de compétences, tous les cours sont notés sur 5 et à la fin de chaque trimestre il y a des évaluations en présentiel notées sur 20 (les examens sont mi-décembre, mi-mars, mi-juin), suivies de conseils de classe et de bulletins de notes. La formation, basée sur les valeurs de loyauté, travail, discipline, humilité, vise à faire de chaque élève un meilleur danseur.

Le passage en année supérieure est subordonné par la réussite aux évaluations en cours de formation ainsi qu'aux examens de fin de trimestre. L'obtention de la certification se fait sur admission)

- Lieu du centre de passage des épreuves : Juste Debout School, 3 rue de l'Est 75020 Paris

- Date de délivrance de la certification : mi-juillet

LES MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR FAVORISER L'ENGAGEMENT ET RÉDUIRE LES RISQUES DE RUPTURE DE PARCOURS

Des professeurs de l'école accompagnent les stagiaires dans la préparation de concours chorégraphiques (H QUALITY, L'Oréal Urban Shakers, Prestige Dance Awards...), ou de shows pour des événements ponctuels (Paris Montparnasse Top of the City, Festival « Alliance des corps » du Palais de Tokyo, Centre commercial Les Arcades 93, émission de télévision Le Grand Echiquier, 1^{ère} partie d'un concert de Kery James, TRACE Urban Week, JobTeaser...). Des sorties de groupe (pour assister à des spectacles de danse, à des expositions liées à la danse – à La Villette, au Centre Pompidou - et un voyage d'intégration à l'étranger sont organisés chaque année (supplément).

LES COORDONNÉES DES PERSONNES CHARGÉES DES RELATIONS AVEC LES STAGIAIRES

Direction Artistique : Bruce SONE, bruce@juste-debout.com

Coordination Pédagogique : Nicolas SAPIEN, nicolas@juste-debout.com

ATTESTATION DE FIN DE FORMATION

À l'issue de la formation une attestation est délivrée obligatoirement au stagiaire. Cette attestation mentionne les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION (site, réseaux sociaux)

Site internet : www.juste-debout-school.com – email : jds@juste-debout.com

Réseaux sociaux :

Facebook : www.facebook.com/jdsparis

Instagram : www.instagram.com/jdschool

LinkedIn : fr.linkedin.com/company/juste-debout-school-paris

Youtube : www.youtube.com/channel/UCgOlaLKQv9KdGENC7IBg_NA

Twitter : twitter.com/jd_school

Présentation de diplômés (élèves ayant réussi le cursus des 3 années de formation) sur la page www.instagram.com/justedebout_family

GB SCHOOL

3 rue de l'Est 75020 PARIS RCS PARIS SIRET 795 298 322 00020

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro **11 75 52231 75** auprès du préfet d'Ile-de-France

Article L. 6353-1 du code du travail

« Les actions de formation professionnelle mentionnées à l'article L. 6313-1 sont réalisées conformément à un programme préétabli qui, en fonction d'objectifs déterminés, précise le niveau de connaissances préalables requis pour suivre la formation, les moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en œuvre ainsi que les moyens permettant de suivre son exécution et d'en apprécier les résultats... »

Indicateurs de résultats adaptés à la nature des prestations mises en œuvre et des publics accueillis

2021-2022

Nombre de stagiaires	85	
Taux de satisfaction des stagiaires	95%	
Taux et causes des abandons	12,9%	Problème de logement Difficultés financières Démotivation
Taux de retour des enquêtes	90%	
Taux d'interruption en cours de prestation	4,7%	Blessures, problèmes de discipline
Taux d'insertion dans l'emploi	NC	Sortie de l'école datant de moins d'un an

2020-2021

Nombre de stagiaires	79	
Taux de satisfaction des stagiaires	96%	
Taux et causes des abandons	8,9%	Problème de renouvellement de visa Difficultés financières Démotivation
Taux de retour des enquêtes	100%	
Taux d'interruption en cours de prestation	2,5%	Blessures
Taux d'insertion dans l'emploi	80%	

2019-2020

Nombre de stagiaires	78	
Taux de satisfaction des stagiaires	90%	
Taux et causes des abandons	15,20%	Crise sanitaire COVID-19 Problème de renouvellement de visa Difficultés financières
Taux de retour des enquêtes	100%	
Taux d'interruption en cours de prestation	2,60%	Blessures

Article L. 6353-1 du code du travail

« Les actions de formation professionnelle mentionnées à l'article L. 6313-1 sont réalisées conformément à un programme préétabli qui, en fonction d'objectifs déterminés, précise le niveau de connaissances préalables requis pour suivre la formation, les moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en œuvre ainsi que les moyens permettant de suivre son exécution et d'en apprécier les résultats... »

Taux d'insertion dans l'emploi	80%	
---------------------------------------	-----	--

2018-2019

Nombre de stagiaires	78	
Taux de satisfaction des stagiaires	94%	
Taux et causes des abandons	3,80%	Démotivation, manque de discipline
Taux de retour des enquêtes	100%	
Taux d'interruption en cours de prestation	1,30%	Blessures
Taux d'insertion dans l'emploi	87%	

2017-2018

Nombre de stagiaires	80	
Taux de satisfaction des stagiaires	94%	
Taux et causes des abandons	8,75%	Démotivation, manque de discipline
Taux de retour des enquêtes	100%	
Taux d'interruption en cours de prestation	1,25%	Blessures
Taux d'insertion dans l'emploi	63%	

2016-2017

Nombre de stagiaires	76	
Taux de satisfaction des stagiaires	88%	
Taux et causes des abandons	6,60%	Démotivation, manque de discipline Difficultés financières Blessures
Taux de retour des enquêtes	100%	

Article L. 6353-1 du code du travail

« Les actions de formation professionnelle mentionnées à l'article L. 6313-1 sont réalisées conformément à un programme préétabli qui, en fonction d'objectifs déterminés, précise le niveau de connaissances préalables requis pour suivre la formation, les moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en œuvre ainsi que les moyens permettant de suivre son exécution et d'en apprécier les résultats... »

Taux d'interruption en cours de prestation	1,30%	Blessures
Taux d'insertion dans l'emploi	78%	

2015-2016

Nombre de stagiaires	70	
Taux de satisfaction des stagiaires	92%	
Taux et causes des abandons	11,40%	Démotivation, manque de discipline Difficultés financières Blessures
Taux de retour des enquêtes	100%	
Taux d'interruption en cours de prestation	0,00%	
Taux d'insertion dans l'emploi	86%	

2014-2015

Nombre de stagiaires	70	
Taux de satisfaction des stagiaires	89%	
Taux et causes des abandons	10,00%	Démotivation, manque de discipline
Taux de retour des enquêtes	100%	
Taux d'interruption en cours de prestation	5,70%	Blessures
Taux d'insertion dans l'emploi	71%	

2013-2014

Nombre de stagiaires	71	
Taux de satisfaction des stagiaires	95%	
Taux et causes des abandons	2,80%	Démotivation, manque de discipline
Taux de retour des enquêtes	100%	
Taux d'interruption en cours de prestation	2,80%	Blessures
Taux d'insertion dans l'emploi	63%	

Article L. 6353-1 du code du travail

« Les actions de formation professionnelle mentionnées à l'article L. 6313-1 sont réalisées conformément à un programme préétabli qui, en fonction d'objectifs déterminés, précise le niveau de connaissances préalables requis pour suivre la formation, les moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en œuvre ainsi que les moyens permettant de suivre son exécution et d'en apprécier les résultats... »